



VILLE  
de  
*Calais*

## « CALAIS RÉINVENTE L'ÉTÉ » Cahier des charges

L'objectif de ce projet est de permettre à des talents de s'exprimer en leur offrant un espace d'expression devant un large public.

### **Participation**

Cet appel est ouvert à tous les artistes, en groupe ou en individuel, amateur ou professionnel.

Aucune catégorie ! Tout est possible !

Que vous soyez chanteur, danseur, humoriste, peintre, graffeur, acrobate, imitateur, dresseur, comique ou si vous pensez tout simplement proposer un numéro unique, amusant, étonnant, époustouflant, ce projet vous est destiné !

Alors, tentez-votre chance !

Les dossiers dûment remplis avec les pièces justificatives mentionnées ci-après, devront être déposés avant le 21 juin 2020, par mail à l'adresse suivante : **animations@mairie-calais.fr**

Un jury se réunira afin d'étudier l'ensemble des propositions et d'établir une sélection. Les candidats retenus seront contactés dans la semaine du 22 juin 2020.

Les prestations seront à réaliser à Calais durant l'été 2020, les vendredis ou samedis, de 16h à 20h, selon vos disponibilités et un calendrier établi par la ville de Calais. Les prestations auront lieu en plein air sur 12 à 15 lieux répartis de la place Crève-cœur à la plage de Calais.

### **Dossier d'inscription et pièces justificatives**

- Dossier d'information
- Photocopie de la carte d'identité de chaque personne